

# **Jazz- und improvisierende Musiker und Musikerinnen in der Westschweiz**

## **Bestandesaufnahme und Perspektiven**

**Befragung und Berichterstattung:  
Christian Steulet, Antenne Romande  
Juni 2009**

### **Inhaltsverzeichnis**

- I. Mandat**
- II. Die persönliche Situation der Musiker**
- III. Die allgemeine Situation in der Szene**
- IV. Der soziale Status der Künstler**
- V. Bemerkungen und Anregungen**
- VI. Schlussfolgerungen und Empfehlungen**
- VII. Basis**

## I. Mandat

Das Mandat besteht darin, eine Bestandesaufnahme der Szene des Jazz und der improvisierten Musik in der Westschweiz zuhanden des Schweizer Musik Syndikats zu machen. Die Antenne Romande des SMS liefert dem Vorstand ein Evaluationsraster.

Die Zielsetzungen der Bestandesaufnahme sind in zwei Bereichen angesiedelt:

- Befragung einer repräsentativen Stichprobe von Musikern über die gegenwärtigen Gepflogenheiten in der Szene;
- Erarbeiten eines strukturierten Feedbacks für den SMS-Vorstand aus den Ergebnissen der Befragung mit den daraus resultierenden Schlussfolgerungen aus der Basis.

Mit einer Auswahl aktiver Musiker der Szene führe der Projektverantwortliche halb-offene Interviews, um ein Gesamtbild zu erhalten. Die Stichprobe umfasste 12 Personen:

- 3 Musiker im Alter von 25 - 35 Jahren;
- 6 Musiker im Alter von 36 - 49 Jahren;
- 3 Musiker im Alter von 50 Jahren und älter.

Zum Zeitpunkt der Interviews waren acht Musiker Mitglieder des SMS, vier waren es nicht. Die Stichprobe umfasste zwei Frauen und zehn Männer, alle aktive Musiker in den Bereichen des Jazz im weitesten Sinne, einiger aktuellen Musiksparten (Rock, World Music, elektronische Musik), der improvisierten Musik sowie Kompositionen für Film, Theater und Tanz. Alle Musiker ausser einer leben ausschliesslich von ihrer Musik und vom Musikunterricht.

Die Interviews verliefen aufgrund strukturierter Fragestellungen (siehe Pt. VII, Basis). Alle mitmachenden Musiker hatten sich im Vorfeld bereit erklärt, die Fragen zu beantworten. Nach Genehmigung durch die Befragten wurden die Ergebnisse der Gespräche anonym.

Im vorliegenden Bericht haben wir die männliche Form gewählt. Die Bezeichnungen gelten sowohl für Frauen wie auch für Männer.

## II. Die persönliche Situation der Musiker

Das Einkommen der Stichprobe kommt aus folgenden Quellen:

- 6 Musiker leben hauptsächlich von Konzerten und fachübergreifenden Produktionen (Theater, Tanz, Film), was über die Hälfte ihres Einkommens darstellt;
- 5 Musiker leben hauptsächlich vom Musikunterricht (öffentlich oder privat), was über die Hälfte ihres Einkommens darstellt;
- 1 Musiker hat sich entschieden, sein Berufsleben und seine künstlerische Arbeit bewusst zu trennen – die Musik spielt nur eine belanglose Rolle für sein Einkommen.

Die fachübergreifenden künstlerischen Aktivitäten stellen einen wichtigen Teil des Einkommens der Stichprobe dar. Bis auf einige wenige würden die Musiker ohne diese Aktivitäten nicht über die Runden kommen. Nur drei der befragten Musiker konnten ihre finanzielle Situation in den letzten Jahren dank Anstellungen im Musikunterricht aufbessern.

Für die Hälfte der Befragten ist der Lebensstandard der Stichprobe unter der Norm und beträgt namentlich CHF 3'000.- monatliches Einkommen. Vier Musiker befinden sich innerhalb dieser Norm, zwei sind darüber. Zwei Musiker haben weniger als fünf Jahre Zeit gebraucht, um von ihrer Kunst ohne Nebenbeschäftigung leben zu können, bei vier Musikern waren es zwischen fünf und zehn Jahren, bei 5 waren es mehr als zehn Jahren.

Im Bereich der beruflichen Vorsorge zeigt die soziale Abdeckung der Stichprobe folgendes:

- 4 Musiker zahlen mehr oder minder Beiträge an die AHV;
- 5 Musiker zahlen AHV-Beiträge und haben auch eine 2. Säule;
- 3 Musiker verfügen über eine vollständige Abdeckung (AHV, 2. und 3. Säule).

Acht Musiker konnten ihre soziale Abdeckung infolge Anstellung als Musiklehrer oder dank fachübergreifenden Aktivitäten verbessern, was diesen beiden Arbeitsformen eine zentrale Rolle in Bezug auf die soziale Vorsorge der Künstler attestiert. Die Gagen aus Konzerten werden nur deklariert wenn sie sich höher sind als üblich (CHF 250 bis 300.-), was aber eher die Ausnahme ist. Diese Gagen dienen meistens dazu, um in diesem Monat «über die Runden zu kommen».

### III. Die allgemeine Situation in der Szene

Die Stichprobe zeigt, dass die wirtschaftliche und soziale Lage der aktiven Musiker in der Sparte einerseits sehr problematisch ist, andererseits auch von starken Schwankungen geprägt ist. Die Mischform der beruflichen Aktivitäten – Anstellung im Musikunterricht, Film und Bühne sowie Selbständigkeit bei Konzerten – ist hinderlich für eine globale Beurteilung der Szene. Im Spannungsfeld der «Masse» kommt das Gefühl auf, dass jeder für sich kämpft wie er kann.

*Zitate:*

*« La musique est un métier où tu as tellement de peine à voir loin... Six mois, c'est déjà beaucoup ! »*

*« Les cachets d'aujourd'hui ont très peu augmenté, alors que le coût de la vie, en trente ans, a au minimum triplé... La situation est donc très critique. »*

*« Les musiciens des 'musiques actuelles' sont les prototypes de la flexibilité du travail à venir : nous sommes toujours engagés à l'essai. »*

Aus diesen Zitaten geht hervor, dass die Perspektiven nicht als günstig beurteilt werden, vorwiegend was Konzertauftrittsmöglichkeiten angeht. Im Bereich Gewerkschaft zeichnen sich drei Tendenzen bei der Stichprobe ab:

- Vier Musiker betrachten eine Intensivierung der Lobbyarbeit bei den Politikern und den Institutionen als unerlässlich;
- Vier Musiker denken, dass eine Erhöhung der Anzahl Mitglieder notwendig ist, um mehr politisches Gewicht zu erlangen;
- Vier Musiker wünschen eine Öffnung des SMS, im Sinne von neuen Verbündeten finden und bestehende Netzwerke integrieren, die sich für den sozialen Status der Künstler engagieren.

Zitate:

*« Le fait de s'ouvrir à d'autres disciplines artistiques ou de rechercher le contact avec d'autres domaines de la société sont des actions importantes. Cela permet de montrer aux gens que l'improvisation est autre chose que seulement n'importe quoi... »*

*« L'impression que j'ai, et que j'ai toujours eu, c'est qu'on est un peu en-dehors des requêtes du marché. Les perspectives de travail évoluent dans le sens d'un éparpillement. »*

#### **IV. Der soziale Status der Künstler**

Die Antworten zu den Fragen über den sozialen Status der Künstler ergeben eine einheitlichere Haltung der Stichprobe; neun Musiker betrachten den sozialen Status als eine Priorität und drei Musiker finden ihn wichtig, obschon man sich einigt ist, dass dies nicht alle Probleme lösen kann. Allzu sturen administrativen Rahmen misstraut man in der Regel.

Was die Handlungsprioritäten des SMS anbelangt sind die Meinungen geteilt:

- Fünf Musiker wünschen, dass das SMS sich vermehrt engagiert, dies vorwiegend für eine Erhöhung der Gagen oder im Bereich der Öffentlichkeitsarbeit zur Berufsanerkennung;
- Fünf Musiker wünschen, dass das SMS seine Politik und sein Engagement besser definiert;
- Vier Musiker fordern ein «flexibles» Status ohne viel Bürokratie;

Die Stichprobe schlägt auch einige Möglichkeiten zur Erweiterung der aktuellen Leistungen vor wie z.B.: weitere Informationen und Beratungen an die Mitglieder, das Schaffen eines SMS-Fonds/Musikbörse, privates Fundraising für die Kreation; Partnerschaften mit den Musikhochschulen; Diskussionsrunden ausserhalb der Mitgliederversammlung und die Lancierung einer Vermittlungs- und Produktionsagentur.

Zitate:

*« Je ne recherche pas le statut de musicien d'orchestre classique. Nous avons besoin de reconnaissance et d'une couverture sociale de base. Sinon, j'avoue que j'aime quand même bien ce côté pas trop cadré, qui laisse à chacun sa marge de manœuvre... »*

*« L'insécurité fait partie intégrante de la création. »*

*« Il faut étudier les synergies qui permettraient de mettre en place une structure faïtière chargée d'encaisser les cachets ou les salaires des artistes. »*

## V. Bemerkungen und Anregungen

Aus den Ergebnissen dieser Befragungen ergibt sich ein erstes allgemeines Feedback. Die Gespräche lieferten weitere Bemerkungen und Anregungen, die in den nachfolgenden Bereichen zusammengefasst sind:

**Gewerkschaftliche Aktion:** Es wird gewünscht, dass das SMS andere Treffen als die Mitgliederversammlungen organisiert, da die statutarische Form einer Jahresversammlung für Austausch und Diskussionen nicht förderlich ist. Mehrere Mitglieder denken, dass das SMS sich über die Lebens- und Arbeitsbedingungen von nicht angeschlossenen Musikern besser informieren sollte.

**Kulturpolitik:** Auch wenn die Lobbyarbeit vom SMS in den letzten Jahren als begrüssenswert betrachtet wird wünscht man sich mehr Informationen zuhanden der Mitglieder, vorwiegend auf der Webseite des SMS. In Anbetracht der Kleinheit des Schweizer Jazz «Markts» wünschen mehrere Mitglieder eine Öffnung des SMS gegenüber anderen aktiven Organisationen.

**Künstlerförderung:** Als eines der interessantesten Aktionsfelder wird die Förderung der künstlerischen Produkte der Mitglieder genannt, vorwiegend übers Radio. Die entsprechende Studie des verstorbenen Fredi Lüscher wird als Musterbeispiel betrachtet.

**Sozialer Status der Künstler:** Mehrere Mitglieder wünschen sich eine Liste von Vorschlägen betreffend Statusmodellen, die einen gemeinsamen Nenner ermöglichen würden. Sie finden, dass das SMS sich zu stark auf die Situation von Musiklehrern konzentriert und sich zu wenig um diejenige der konzertierenden Musiker kümmert.

**Allgemeines Feedback:** Aus der Stichprobe geht hervor, dass der Informationsstand noch nicht genügt, um ein dynamisches Kollektiverhalten entstehen zu lassen. Dies soll nicht als Kritik gegenüber dem SMS-Vorstand betrachtet werden sondern eher wie eine allgemeingültige Feststellung über die fehlende Solidarität zwischen den Jazz- und improvisierenden Musikern in der Schweiz.

*Zitate:*

*« Le SMS est dans une position difficile parce que ses membres n'ont pas le statut d'employé, mais sont des indépendants. Il doit mettre certaines compétences à profit des jeunes musiciens, ne serait-ce que pour mieux s'organiser. Il faut quelque chose de plus sexy pour la scène ! »*

*« Le SMS doit aussi trouver un meilleur équilibre entre lobbying institutionnel et actions syndicales de base et service aux membres. »*

## VI. Schlussfolgerungen und Empfehlungen

Aus vorliegender Bestandesaufnahme in der Westschweiz geht hervor, dass das SMS sich besser profilieren und seine Mitgliederzahl erhöhen muss bevor die Handlungsprioritäten für 2010-2012 festgelegt werden können. Da die heutige Lage weder für Grossprojekte noch für eine Öffentlichkeitskampagne günstig ist, sind zum jetzigen Zeitpunkt eine Verstärkung der Strukturen und eine Neudefinition der Prioritäten unerlässlich. Demzufolge könnten für den Herbst 2009 folgende Aktionen ins Auge gefasst werden:

- Einführung von regionalen Antennen in der deutschsprachigen Schweiz und im Tessin auf dem Modell der Westschweiz, gemäss den Beschlüssen der Mitgliederversammlung von März 2009;
- Organisieren eines Treffens ausserhalb der Jahresversammlung, im Herbst;
- Erarbeiten einer grossen Informationskampagne im 2010;
- Erarbeiten von gewerkschaftlichen Basisaktionen, die von den regionalen Antennen unter Berücksichtigung der jeweiligen Besonderheiten der Region auszuführen wären, auch im Hinblick auf die Rekrutierung von neuen Mitgliedern.

## **VII. Basis**

Die halb-offenen Interviews dauerten mindestens 20 Minuten, höchstens 30 Minuten. Die Anonymität wird gewährleistet. Die Fragestellungen waren wie folgt strukturiert:

### **Erster Teil: Fragen über die persönliche Situation**

Seit wann sind Sie als Musiker aktiv (Konzerte)?

Welche sind Ihre Haupteinnahmequellen aus Ihrer musikalischen Aktivität (Konzerte, Unterricht, usw.)?

Wie Ihr Basiseinkommen (Mindestgehalt Lebensstandard) durch Ihre musikalischen Aktivitäten gesichert?

Welche Massnahmen haben Sie für Ihre berufliche Vorsorge getroffen?

### **Zweiter Teil: Fragen über die Lage der Musiker im Allgemeinen**

Wie beurteilen Sie die heutige wirtschaftliche und soziale Situation der Jazz- und improvisierenden Musiker?

Welche mittelfristige Arbeitsaussichten bestehen Ihrer Ansicht nach (Konzerte, Unterricht, andere)?

Welche Massnahmen schlagen Sie zur Verbesserung dieser Situation vor?

### **Dritter Teil: Fragen über den sozialen Status der Künstler**

Finden Sie die aktuellen Bestrebungen nützlich, welche zum Ziel haben, einen sozialen Status für die Künstler in der Schweiz zu erreichen, vor allem in Bezug auf die aktiven Musiker in Ihrem Bereich?

Wenn ja, was sind für Sie die Prioritäten?

Wenn nein, welche Alternative schlagen Sie vor?

### **Am Schluss des Interviews: Ideen und Anregungen an das SMS**

Das Interview mit Frau Josiane Aubert, Nationalrätin, wurde am 14. Mai 2009 durchgeführt und von Frau Aubert überprüft und genehmigt. Das Interview in französischer Sprache ist Teil des vorliegenden Berichts.

Webseite von Frau Aubert : [www.josianeaubert.ch](http://www.josianeaubert.ch)

## Interview de Josiane Aubert, Conseillère nationale

Lausanne, jeudi 14 mai 09

*Christian Steulet: Vous êtes présidente de la commission « Science, éducation, culture » du parlement et vous faites partie du Groupe Parlementaire Musique. Quel est le rôle de ce groupe ?*

Josiane Aubert: Le groupe n'est pas un organe officiel, mais une réunion de parlementaires intéressés par la musique. J'y participe parce que j'ai présidé pendant 24 ans une école de musique dans ma région, la vallée de Joux. De plus, je suis depuis bientôt vingt ans dans le comité de l'association des conservatoires et écoles de musique du canton de Vaud. A ce titre, je me suis engagée au parlement vaudois pour une meilleure aide aux écoles de musique, afin d'arriver à mettre en place une loi qui est en bon chemin, mais pas encore aboutie... Je suis encore vice-présidente de cette association au niveau cantonal. J'ai aussi participé à l'initiative « Jeunesse et musique » au niveau fédéral, qui sera discutée au parlement lorsque le Conseil fédéral aura pris position.

*Vous menez donc un travail de lobbying au sens large, ou plutôt de sensibilisation ?*

J. A : Voilà. Je suis ouverte à tout ce qui est culture, mais mon champ d'intérêt personnel est d'abord la musique.

*Venons-en à la loi sur l'encouragement de la culture. Certains y voient une avancée, d'autres la critiquent en évoquant un statu quo. Quelle est votre position ?*

J. A : Ce projet de loi, tel que le Conseil fédéral nous l'a proposé, est minimaliste. C'est clair. Il a simplement le mérite d'exister, par rapport à la situation actuelle, à savoir l'absence totale de loi sur l'encouragement de la culture. Quand nous l'avons traité dans notre commission parlementaire, il y a eu plus de cent propositions de modification pour un texte qui comporte 35 articles ! Ce fut vraiment de la sculpture... Nous avons planché plusieurs journées sur chaque détail, pour améliorer cette loi autant que faire se peut. Le Conseil national a suivi presque toutes les décisions prises en commission. Puis le texte est parti à la commission du Conseil des Etats, selon la navette habituelle. Celle-ci a modifié entre autres deux points qui nous paraissaient importants. Au Conseil national, nous avons privilégié la fondation Pro Helvetia pour tout ce qui est contact direct avec les artistes, quel que soient les disciplines. Par souci de cohérence, nous avons laissé des questions stratégiques à l'Office fédéral de la culture (OFC), sous forme de lois spécifiques sur le cinéma ou le patrimoine par exemple. La Commission du Conseil des Etats propose de redonner à l'OFC des compétences, notamment dans le domaine de la relève des arts visuels et du design.

La seconde divergence entre les deux conseils concerne la gouvernance de Pro Helvetia : le Conseil national avait souhaité que la fondation ait une autonomie très grande dans la définition de sa stratégie, et rende des compte tous les quatre ans au Conseil fédéral. Le Conseil des Etats propose que ce soit le Conseil fédéral qui fixe les buts stratégiques de Pro Helvetia tous les quatre ans.

Ces deux points devront encore être discutés ; nous y verrons plus clair en juin, quand le plenum du Conseil des Etats aura pris position. Notre commission reprendra le sujet au mois d'août pour essayer d'aplanir les divergences. Il y aura ensuite une navette entre les deux chambres pour aboutir à un résultat final, qui nous mènera probablement à la session de septembre ou de décembre au Conseil national. Si des divergences subsistent, l'affaire continuera peut-être jusqu'en mars 2010 pour un vote final. C'est le génie helvétique : il faut prendre du temps... On arrive souvent à des lois qui représentent un plus petit dénominateur commun, mais qui peuvent être soutenues par une majorité.

*Le rapport Clottu sur la culture, fait en 1973, évoquait déjà le statut social des artistes comme un élément clé d'une politique d'encouragement de la culture. Comment se fait-il que la situation ait si peu évolué ?*

J. A : Il a fallu beaucoup de temps pour évoquer le statut social des artistes ; mais c'est un des points qui a été discuté tout au long de la loi sur l'encouragement de la culture. Les verts et les socialistes, avec quelques PDC, ont fait un nombre considérable d'amendements et de propositions, afin d'induire dans la loi ces notions de sécurité sociale. A chaque fois, nous avons été largement minorisés. On nous a rétorqué que la loi sur l'encouragement de la culture n'était pas le bon endroit, au niveau légistique, pour fixer la sécurité sociale des artistes. De même qu'une loi sur la recherche n'est pas le bon endroit pour introduire la protection sociale des chercheurs. Mais je constate toutefois qu'il y a un consensus beaucoup plus large aujourd'hui sur le problème posé par les artistes, ou les intermittents du spectacle comme on le dit en France, à savoir toutes les personnes qui, de par leurs professions très spécifiques, ont des engagements de courte durée, chez des employeurs différents, et avec des pauses entre-deux, ce qui fait qu'elles tombent entre les mailles du chômage et du deuxième pilier.

Le conseil national a discuté, puis rejeté de justesse, une motion de notre commission. Comme le score était très serré, le débat a donné certaines garanties. Par exemple, Pascal Couchepin a reconnu la problématique du statut social des artistes, et déclaré qu'il était en discussion avec des milieux culturels pour intervenir au niveau des lois sur l'assurance chômage et sur le deuxième pilier. C'est précisément ce que demandait la motion de notre commission : ancrer dans ces lois des dispositions qui prennent en compte la situation particulière des artistes. Monsieur Couchepin, tout en donnant cette garantie, a demandé que la motion ne soit pas acceptée ! La politique est parfois compliquée...

La bonne nouvelle que je peux vous donner aujourd'hui, c'est que la commission du Conseil des Etats a repêché la motion de notre commission, et la présente au Conseil des Etats. Cela montre que certains membres du Conseil des Etats y sont aussi sensibles. Donc le problème est reconnu aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas il y a vingt ans. J'espère seulement que le parlement ne mettra pas vingt autres années pour trouver une solution, car nous ne sommes pas là pour répertorier les problèmes, mais trouver des solutions !

*Depuis les années 1980, les collectivités publiques suisses – confédération, canton et communes – ont grosso modo doublé leurs subventions à la culture. Est-ce qu'il faut selon vous continuer sur cette voie, et investir encore plus dans la culture ?*

J. A : Cette estimation est juste, mais il faut relever que la Confédération est plutôt pingre en matière culturelle. A Berne, la culture vient toujours dans les dernières positions. Monsieur Couchepin a une très jolie expression: la «subsidiarité active». Pour moi, cela signifie «Comment fait-on pour passer le bébé à l'échelon en-dessous?», à savoir dégager l'effort financier vers les cantons et les communes.

J'en veux pour preuve les chiffres du financement de la culture, basés sur les dernières statistiques au début des années 2000: 825 millions pour les cantons, 875 millions pour les villes et les communes (essentiellement les villes), 220 millions pour la Confédération, et 325 millions pour les privés.

Pour la Confédération, la subsidiarité consiste à donner le minimum, qui est réparti sur le cinéma, soutenu au niveau fédéral uniquement, sur la protection du patrimoine et autres. D'ailleurs, même pour la protection du patrimoine, au travers des neuf sites reconnus par l'Unesco en Suisse, la Confédération s'engage très peu en termes de coordination et de valorisation.

*L'augmentation consentie par les villes et les cantons est-elle aussi le résultat des grands mouvements de mobilisation pour la culture durant les années 1970 et 1980 ?*

J. A : Oui, en partie. La culture est une dimension qui a pris beaucoup d'importance dans notre société, avec la notion des loisirs par exemple. C'est donc sous la pression de la population que les villes ont commencé à bouger. Relevons aussi que la plupart des grandes villes suisses sont dirigées à gauche, et que la culture est importante pour ces partis, d'où cet effort particulier qui a donné de premiers résultats. Bon, il est toujours possible de faire plus, mais il y a une prise de conscience que les activités culturelles sont essentielles pour la cohésion sociale, la proximité et l'intégration. Il existe donc une certaine logique pour dire que les villes et les cantons sont au premier chef responsables de la politique culturelle. Ceci dit, j'estime que l'Etat fédéral a un rôle plus important à jouer, en donnant des impulsions claires, et tout spécialement par le caractère multiculturel et multilingue de la Suisse. La Confédération pourrait avoir une volonté politique nettement plus affirmée pour jeter des ponts entre les cultures et développer les échanges.

*La culture est souvent perçue comme un nouveau marché auquel on applique des formats, en termes de gestion et d'évaluation, issus d'autres segments de l'économie. Est-ce que cela n'est pas un frein au débat actuel ?*

J. A : Nous avons discuté ces points dans notre commission. Comment encourager, et à quel moment ? Faut-il aider ceux qui sont célèbres ou plutôt promouvoir les jeunes ? C'est un débat pointu qui n'est jamais vraiment clos. Prenons l'exemple d'un écrivain qui vient de publier un premier livre: il a un grand besoin d'être soutenu pour écrire le suivant, même si sa notoriété est déjà bonne. Et en même temps, comment dénicher les nouveaux talents ? Quant à la question d'analyser la culture en termes de rentabilité, elle pose effectivement problème. Il en va de même avec la santé: elle est considérée comme un facteur de coûts, et non pas comme un élément qui fait partie intégrante de notre économie. Or chaque franc investi dans la culture fait des petits, comme dans d'autres secteurs. Malheureusement, ce ne sont pas des discours que veulent entendre ceux qui souhaitent un Etat maigre, qui n'investit ni dans la culture, ni dans les crèches ou autres secteurs. . Suivant leurs conceptions de la société, les partis ont des visions opposées de la politique publique. Le fait qu'on veuille gérer et savoir combien rapporte chaque franc investi dans la culture a ses limites. De plus, nous devons encore et toujours lutter contre des parlementaires fédéraux qui considèrent la culture comme une pure affaire de loisir, réservée à celles et à ceux qui en ont les moyens. Pour ces gens-là, les artistes sont des privilégiés qui font ce qu'ils aiment, alors que les autres s'y intéressent quand ils ont fini leur journée de boulot. Cette vision-là, je la connais depuis toujours, déjà quand j'étais présidente de mon école de musique ! Combien de temps a-t-il fallu pour faire comprendre à certains conseillers communaux que le travail des musiciens qui enseignent la musique aux enfants est un travail comme un autre, un vrai travail qui ne doit pas être payé comme s'il s'agissait seulement d'un petit plus...

*N'y a-t-il pas une contradiction dans le fait d'avoir investi massivement dans la constitution des Hautes Ecoles de Musique, avec leurs filières professionnelles, alors que les structures actives dans la diffusion et la production musicales sont très peu soutenues en comparaison ?*

J. A : Nous pouvons distinguer deux approches : les personnes qui se forment pour devenir des enseignants, et les personnes qui se forment pour pratiquer la musique de demain. Souvent, la même personne est confrontée à ces deux approches. Ce débat vaut aussi pour les musiciens classiques. La mise en place des hautes écoles est un mouvement européen, avec le processus de Bologne et les équivalences qui autorisent la reconnaissance de semestres passés dans d'autres écoles. Cette évolution est inévitable dans le monde actuel.

A cela s'ajoute le fait que les pouvoirs publics, qui ont financé les hautes écoles, attendent en retour que leurs diplômés viennent renouveler les postes dans des écoles de musique pour les enfants par exemple. Les HEM sont la pointe de l'iceberg ; elles font partie d'un combat global pour élever la formation et arriver à des standards de qualité comparables au plan international. Je viens d'une région périphérique où la formation de la jeunesse était confiée aux musiciens émérites des harmonies. Ce système est terminé aujourd'hui, parce que nous avons suffisamment de spécialistes à disposition. Ceci dit, je connais toute la difficulté que l'on rencontre avec des musiques plus récentes, comme le jazz, dont les formations se sont mises en place de façon plus hétéroclite. Toute une génération de musiciens est encore dans une période de mutation et a beaucoup plus de peine à se situer...

*Ne faudrait-il pas investir aussi de l'argent public dans la professionnalisation des structures de production telles que les labels, les clubs et autres ? Ici, la différence politique entre les villes et les cantons est grande...*

J. A : Je disais auparavant que les villes et les communes étaient assez naturellement au front, parce qu'elles sont en interaction directe avec la population qui souhaite avoir plus de propositions culturelles. Ces autorités-là sont les premiers interlocuteurs des artistes. Je conçois difficilement une initiative fédérale qui mette des labels sur les clubs. Ou peut-être faut-il que les artistes et les acteurs culturels se fédèrent et se parlent plus, comme on l'a vu avec la loi sur l'encouragement de la culture. Il faut éviter les chapelles et les luttes intestines pour faire avancer ce dossier, et arriver à une cohésion qui dépasse les frontières entre les disciplines. C'est extrêmement important pour se faire entendre au niveau politique. Si la classe politique a l'impression d'avoir affaire à des clans qui demandent des sous en ordre dispersé, chacun pour sa propre chapelle, le combat est perdu d'avance.

*Quel regard portez-vous actuellement sur le militantisme des acteurs culturels et des artistes ?*

J. A : Je pense que les artistes ont tout avantage à eux-mêmes se fédérer – et c'est ce qu'ils commencent à faire maintenant. Ils sont conscients de toutes les mêmes difficultés, avec de petites différences quand certains sont plus avancés dans leur carrière. Mais il ne faut jamais oublier d'où on est parti et combien il a fallu se battre pour y arriver. Il faut s'associer et mieux comprendre comment fonctionne le monde politique, à quelque niveau que ce soit. Jouer aux victimes est très peu porteur. En revanche, se retrouver ensemble pour échanger les difficultés et aborder ensemble les milieux politiques, représente une force qui est encore à exploiter.

*Quel est votre conseil à une fédération de musiciens de jazz telle que le SMS ?*

J. A : Dans le travail politique que nous avons mené pour la culture au niveau fédéral, nous avons été approchés par toutes sortes de fédérations, depuis les designers jusqu'aux écrivains, en passant par les musiciens. Les musiciens de jazz sont une petite parcelle dans la musique, qui est elle-même une partie de la culture. C'est bien d'exister en soi pour mettre en valeur ses particularités. Mais pour vous faire entendre, vous devez vous fédérer avec les autres musiciens, vous accorder sur les points communs et sur les priorités. Suisseculture a fait un excellent travail pour montrer que la culture était unie en faveur d'une loi. Les parlementaires ont été invités et ont reçu une brochure très bien faite. Nous avons eu l'impression d'assister à un mouvement de fond porté par l'essentiel des acteurs culturels suisses.

## **Interview: Christian Steulet**